



Villeneuve d'Ascq, le 7 mai 2014

Conclusion par Monsieur Jérôme Bonduelle d'un mandat de gestion programmée

En date du 7 mai 2014, Monsieur Jérôme Bonduelle, membre du conseil d'administration de Bonduelle SAS, a conclu un mandat de gestion programmée conforme au Règlement européen n°2273/2003 de la Commission du 22 décembre 2003, portant modalités d'application de la directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003 dite directive « Abus de Marché » et à la Recommandation n°2010-07 de l'Autorité des Marchés Financiers portant Guide relatif à la prévention des manquements d'initiés imputables aux dirigeants de sociétés cotées du 3 novembre 2010.

Ce mandat de gestion programmée, ayant pour échéance le 31 décembre 2014, porte sur l'achat d'un maximum de 67 500 actions Bonduelle SCA, représentant 0,21 % du capital (au 7 mai 2014).

BONDUELLE

Siège social : La Woëstyne - 59173 Renescure / Correspondance : B.P. 30173 - 59653 Lille-Villeneuve d'Ascq Cedex

Tél. : +33 (0)3 20 43 60 60 - Fax : +33 (0)3 20 43 60 08

SCA au Capital de 56 000 000 € - RC Dunkerque B 447 250 044 - APE 6420 Z